

République française
COTE D'OR
Canton de POUILLY-EN-AUXOIS
Commune de CRÉANCEY
21320 CRÉANCEY
Téléphone: 03 80 90 89 28
Télécopie: 03 80 90 89 71
e-mail : mairie.creancey@orange.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2011-005 - Séance du 17 février 2011

Nombre de Conseillers
- Afférents au Conseil: 11
- En exercice: 10
- Qui ont pris part à la délibération: 7

Date de convocation: 10 février 2011
Date d'affichage: 19 février 2011

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de BEAUNE et publication ou notification du 19/02/2011

Le dix sept février deux mille onze à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Denis BERTHOUX, Maire

Etaient présents:

BERTHOUX Denis, LUCOTTE Jean-Marc, GUERIN Patrick, CHOPIN René, CORNESSE Jean-Pierre, PATRIAT Elisabeth (procuration), QUIGNARD Jean-Pierre

Absents : DESNOYER Fabrice, GIRARD François, PAJOT Marc

Secrétaire: GUERIN Patrick

Objet : OUVERTURE DE CREDITS C/2183 DEPENSES INVESTISSEMENT 2011

Afin de régulariser les opérations comptables du budget principal de l'exercice 2011 et ce avant le vote du budget qui interviendra courant mars,

Le Conseil municipal de CREANCEY, à l'unanimité,

DECIDE d'ouvrir les crédits suivants dans la section investissement du Budget principal 2011:

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
C/2183	Matériel de bureau et matériel informatique	17 000,00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
	Participation Fonds libres	17 000,00 €

DIT que ces montants seront repris lors du vote du Budget principal 2011

Fait, délibéré et signé en séance, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme,
Le Maire,
BERTHOUX Denis

Certifié exécutoire en application de l'article 1^{er} de la loi n° 82623 du 22 juillet 1982 et du CGCT.
Acte publié le 20 janvier 2011



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 18/02/2011
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/02/2011